



4 octobre 2014

Résumé des orientations et actions décidées lors de la journée de mobilisation inter-associative du 3 octobre 2014

Une journée de travail et de mobilisation a rassemblé 42 réseaux nationaux et régionaux et plus de 100 participants pour analyser ensemble les difficultés actuelles des associations et jeter les bases d'une action commune.

Plusieurs orientations pour l'action commune ont été précisées :

Tout en continuant à réaliser un travail d'analyse et d'alerte sur les risques des décisions actuelles, si rien n'est fait pour les modifier. Cependant, le collectif va davantage insister sur les valeurs du mouvement associatif et ses apports à la société. Il convient en effet de souligner la créativité des associations sur le terrain, qui répondent de façon efficace, adaptée et participative à d'innombrables besoins qui ne seraient plus satisfaits si ses associations venaient à disparaître. Notre enjeu commun est de construire un modèle de société solidaire, à finalité humaine, durable et participative à l'échelle locale, nationale et européenne, en s'appuyant sur les pratiques qui préfigurent sur le terrain l'existence de cette société.

Cinq actions principales ont été décidées :

1- Un Appel, s'adressant à toutes les associations qui refusent la logique d'une société de marché. Cet Appel sera signé par les individus et par les associations qui le souhaitent.

2- Une lettre aux députés pour demander que les compétences associatives soient partagées par tous les niveaux de collectivités et que les choix budgétaires assurent un financement stable et garanti aux actions associatives.

3- Une manifestation devant l'Assemblée nationale contre les choix du budget 2015 et la programmation 2015-2017, et devant les préfetures pour les associations qui peuvent manifester localement.

4- Des propositions d'amendements au projet de circulaire¹ et faire pression pour les faire adopter.

5- La préparation dès maintenant d'un nouveau printemps des associations citoyennes, début 2015, pour informer largement la population et les associations, mobiliser pour refuser l'inacceptable et peser sur les décisions, favoriser les échanges d'expériences et la mutualisation au niveau local, Ce temps fort pourra se traduire par des manifestations, des soirées débats, des rendez-vous, des actions symboliques, des initiatives citoyennes, etc.

Des actions communes sont proposées pour les prochains mois :

- **La mise en place d'un dispositif de mutualisation des alternatives**, afin de renforcer la construction de réponses non-marchandes aux besoins et aux attentes essentielles des citoyens et des populations. Il s'appuiera à la fois sur les informations fournies par chacun des réseaux et sur les échanges au niveau local. Ces informations seront mutualisées au plan national afin de capitaliser les méthodes et les expériences, et informer l'opinion

- **la promotion des chartes d'engagements réciproques associations-collectivités sur un certain nombre de territoires**, afin de répondre ensemble aux enjeux locaux, en favorisant le développement de logiques partenariales, solidaires et responsables

- **une réflexion sur l'opportunité d'une loi complémentaire**, afin de définir et protéger la contribution des associations à la démocratie. Cette question non tranchée doit faire l'objet d'un travail plus approfondi

- **une action dans la durée auprès des instances européennes**, afin de faire reconnaître les services d'intérêt général non économique et faire reconnaître les associations comme expression démocratique de la société civile organisée (ou des citoyens)

- une réflexion sur **les méthodes de gestion propres aux associations citoyennes**, en distinguant ce qui est commun avec les entreprises : organisation rigoureuse, efficacité dans l'action, et ce qui est spécifique : référence à des valeurs communes (l'action un sens), co-construction de l'intérêt général, coopération et non concurrence, décisions collectives

- une réflexion sur les moyens de **lutter contre la mise en concurrence des associations** et de **développer des logiques de coopération et de mutualisation**

- faire un travail d'analyse et de mobilisation sur le **projet d'investissement social à but lucratif**.

Au total, cette journée extrêmement riche en réflexions et en propositions constitue une étape importante pour l'action coordonnée des associations attachées à des formes non-marchandes de réponse aux besoins de la société et aux valeurs du mouvement associatif. La suite de ce programme de travail ambitieux dépend de **la participation de tous et de la mobilisation d'un maximum de citoyens et de responsables associatifs**. La dynamique créée par cette journée permet de constater qu'il existe des alternatives déjà développées sur le terrain et de délivrer un message à la fois d'alerte et d'espoir.

¹ Circulaire en préparation remplaçant celle dite « Fillon » du 18 jan 2010 relative aux relations entre les Pouvoirs Publics et les associations